Demande de levée de l'immunité de M. Korakas

2001/2230(IMM) - 02/07/2002 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Klaus-Heiner LEHNE (PPE-DE, D), le Parlement décide, après audition de l'intéressé, de ne pas lever l'immunité de M. Efstratios KORAKAS (GUE-NGL, GR). Le Parlement européen avait été saisi d'une lettre de M. Ilias Koliousis, Procureur du Tribunal de première instance d'Athènes en date du 3 avril 2001 et d'une demande de levée de l'immunité de M. KORAKAS, transmise par le Ministre grec de la justice le 28 septembre 2001, communiquée en séance plénière le 12 novembre 2001.